



ARGENTINE du 1 au 15 FEVRIER 2027

BUENOS AIRES – IGUAZU – EL CALAFATE - SALTA

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

TELEPHONE :

Tarif : 7180 € / personne base chambre double (supplément single 1400 €) ➤ comprenant : ➤ Pension complète strictement cachère (repas du midi en lunch box) ➤ Hébergement 14 nuits en hôtels : 5 * et 4* ➤ Tous les transferts bus. ➤ Vol A/R Buenos Aires – Iguazu ➤ Vol A/R Buenos Aires – El Calafate ➤ Vol A/R Buenos Aires – Salta ➤ Visites avec Guide ➤ Barbecue à la Pampa avec spectacle de musique ➤ Promenade à cheval à la Pampa ➤ Entrées aux chutes d'IGUAZU Brésilien et Argentin ➤ Spectacle de Tango à Iguazu ➤ Spectacle de danses folkloriques ➤ Accompagnateur • Tout le programme contenu dans le carnet de voyage Date de validité du passeport supérieure à 6 mois à compter de la date de départ. Reporter le nom comme indiqué dans le passeport	Tarif 7180	Nombre	Total €
NOM	PRENOM	Date de naissance	

Il est impératif de nous envoyer les documents suivants à l'adresse : contact@onegloisirs.fr ou par whatsapp au 06 58 12 07 25 : FICHE D'INSCRIPTION REMPLIE ET SIGNEE + PHOTOCOPIE DU PASSEPORT : PAGE PHOTO

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'annulation, des conditions générales et les accepte.

Date.....Signature.....

ARGENTINE du 1 au 15 Février 2027

ECHEANCIER DES PAIEMENTS HORS VOL INTERNATIONAL (tarif 7180 €)

- A la réservation : 2000 €
- Avant la 10 septembre : 2000 €
- Avant la 10 novembre : 1500 €
- Avant la 10 décembre : 1180 €
- Sur place : 500 €

1) MONTANT DE L'ADHESION :

Le montant de l'adhésion à ONEG LOISIRS est inclus dans le prix du séjour.

2) REGLEMENT DE VOS VACANCES:

L'inscription au séjour implique le versement à titre d'acompte d'un montant de 2000 €/personne du montant global.

Aucune réservation n'est ferme et définitive et n'engage ONEG LOISIRS sans le versement d'acompte prévu.

Le paiement du solde doit être effectué au plus tard le 10 DECEMBRE 2026.

3) CONDITIONS D'ANNULATION:

Si vous deviez annuler votre séjour

- moins de 240 jours avant le début du séjour: 10% de la somme totale due sera retenue.
- moins de 120 jours avant le début du séjour: 30% de la somme totale due sera retenue.
- moins de 90 jours avant le début du séjour: 40% de la somme totale due sera retenue.
- moins de 60 jours avant le début du séjour: 80% de la somme totale due sera retenue.
- moins de 30 jours avant le début du séjour: 100% de la somme totale due sera retenue.

4) ASSISTANCE RAPATRIEMENT:

Il est conseillé de souscrire une assurance annulation et rapatriement auprès des organismes : Mondial assistance, Europ assistance,....

5) MODIFICATION OU ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR :

Dans le cas où avant le départ, le voyage est modifié sur des éléments essentiels par l'organisateur en raison de circonstances qui ne lui sont pas imputables (nombre insuffisant de participants) ou pour des motifs inspirés par l'intérêt ou la sécurité, ce dernier peut mettre fin à la réservation en restituant la totalité des sommes versées.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant pour quelle que cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement.

=====